

Désignation : Grillage Avertisseur

Utilisation : Dispositifs avertisseurs à caractéristiques visuelles, en matière plastique, pour canalisations enterrées.
Permet de prévenir de la présence d'un ouvrage enterré, permet d'identifier la nature de l'ouvrage et de préciser son orientation.

Normes de référence : **NF EN 12613 + Référentiel NF 113 pour les produits certifiés**

La marque atteste la conformité au référentiel de Certification NF 113 et aux normes indiquées.

Les caractéristiques certifiées sont :

- la résistance mécanique,
- la tenue de la couleur,
- les caractéristiques visuelles de signalisation.

AFNOR Certification 11 rue Francis de Préssensé 93571 La Paine Saint-Denis Cedex.



DISPOSITIFS AVERTISSEURS
www.marque-nf.com

Tous nos produits ne sont pas certifiés. Se reporter au tableau ci-dessous pour voir le détail.

Matières : Polyoléfine mono orientée.

Tableau des dimensions, couleurs et produits certifiés :

Largeur (cm)	Longueur (m)	rouge	vert	jaune	bleu	marron	blanc	violet	orange
5	*						blanc		
10	*						blanc		
20	*						blanc 		
30	*						blanc 		
30	25 grand public						blanc 		
40	*								
50	*								

**Depuis le 28/09/2015, la déclaration de longueur associée à un produit certifié n'est plus une obligation (exception faite de la longueur de 25m destinées au grand public). Pour connaître les longueurs possibles commercialisées en fonction des largeurs, veuillez consulter notre service commercial.*

Codes couleurs :

	Electricité BT HTA ou HTB et éclairage
	Télécommunications
	Gaz combustible (transport ou distribution) et hydrocarbures
	Eau potable
	Assainissement et pluvial
	Feux tricolores et signalisation routière
	Chauffage et climatisation
	Gaz, produits chimiques (autres que hydrocarbures et gaz combustibles)

Caractéristiques techniques :

Pas de corrosion, insensibilité à l'eau, aux produits chimiques et aux micro-organismes.

Ces informations sont données à titre indicatif et ne sont pas contractuelles. Elles sont susceptibles d'être modifiées sans préavis.

Propriétés dimensionnelles :

La largeur nominale du dispositif avertisseur, type 2, doit être déclarée par le fabricant. Les écarts admissibles sur la valeur déclarée par le fabricant doivent être de $\pm 10\%$ ou de ± 10 mm, selon la plus faible des deux valeurs, à condition que la largeur minimale du dispositif ne soit pas inférieure à 50 mm.

Il est recommandé que la longueur nominale d'un dispositif avertisseur, type 2, conditionnés en rouleaux soit 100 m ou une valeur convenue entre le fabricant et l'acheteur.

Le périmètre interne maximal d'une maille du dispositif avertisseur, type 2, doit être 360 mm.

La largeur minimale des filaments qui forment les mailles d'un dispositif avertisseur, type 2, doit être la suivante :

- 2 mm lorsque le périmètre interne des mailles est supérieur ou égal à 160mm.

Propriétés mécaniques

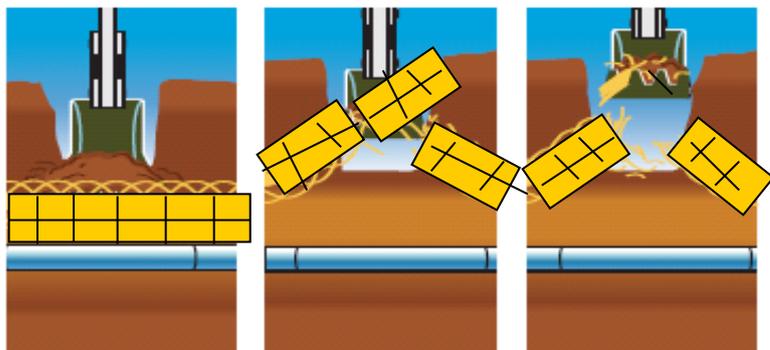
Pour un dispositif avertisseur, type 2, la résistance minimale à la rupture dans la direction longitudinale, ne doit pas être inférieure à 300 N.

Caractéristiques de pose

Pour faciliter leur utilisation, le dispositif avertisseur doit présenter une planéité et une résistance mécanique longitudinale suffisantes afin de maintenir sa forme.

Caractéristiques visuelles de signalisation :

Le dispositif avertisseur doit présenter au moins à la fois une longueur minimale d'un seul tenant de 200 mm à l'extérieur du godet et au moins une longueur minimale d'un seul tenant de 200 mm dans la fouille simulée. La largeur minimale des longueurs visibles doit être de 2 mm. Voir schéma ci-dessous.



Identification et traçabilité :

Chaque rouleau est identifié par un marquage à l'encre tous les mètres avec les données suivantes :

Marque commerciale **EURE K**, La traçabilité est donnée par **la date et l'heure de fabrication**, le logo **NF**, le N° d'usine **01/01** et la norme **NF EN 12613**.

Conditionnement :

Chaque emballage du produit fini, sous forme de sac, protège du rayonnement solaire et permet un stockage extérieur d'une durée minimale de 3 mois, sans altération des caractéristiques du dispositif avertisseur.

Seules les largeurs 5 et 10cm en longueurs de 300 et 600m sont enroulées autour d'un mandrin de \varnothing intérieur de 76mm. 2 flasques en aquilux maintenues par des coupelles permettent une utilisation sur des dérouleurs.

1 flasque est logotée, l'autre reste neutre (sans inscription).



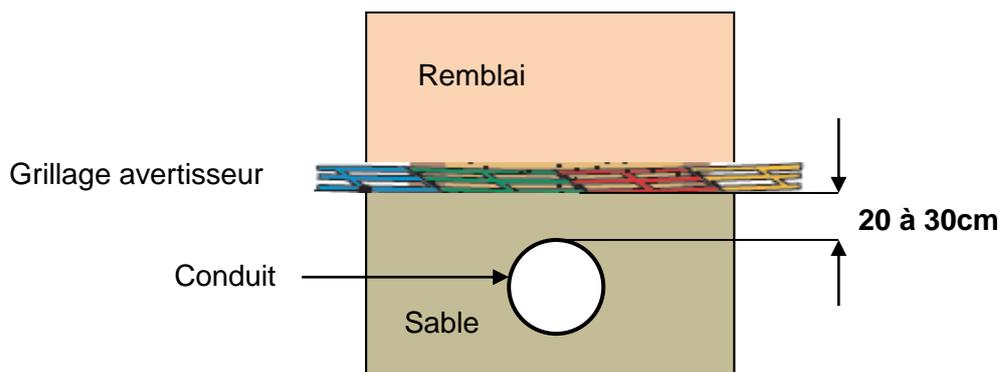
Ces informations sont données à titre indicatif et ne sont pas contractuelles. Elles sont susceptibles d'être modifiées sans préavis.

L'emballage comporte une étiquette avec les éléments suivants :



60081540

Mise en œuvre dans une tranchée :



A consulter :

Pour le montage et pose, consulter les normes suivantes :

NF P 98-331

Titre : Chaussées et dépendances Tranchées : ouverture, remblayage, réfection.

NF P 98-332

Titre : Chaussées et dépendances Règles de distance entre les réseaux enterrés et règles de voisinage entre les réseaux et les végétaux.

XP P16-003

Titre : travaux à proximité de réseaux : prévention des dommages et de leurs conséquences.

Le Dispositif Avertisseur Détectable :

De même nature et de même caractéristiques que le Dispositif Avertisseur, Il est équipé en plus d'un fil traceur d'acier inoxydable de 0.5 mm gainé de polypropylène noir avec un diamètre nominal de 1.2 mm, et détectable par appareil de localisation en surface.

Pour rendre les réseaux détectables par électromagnétisme, le fil est raccordé en amont et en aval à des coffrets ou des piquets de terre. Le fil inoxydable isolé est dénudé à chaque extrémité des rouleaux, permettant leur connexion par épissure.

Tableau des dimensions, couleurs et produits certifiés avec élément détectable :

Largeur (cm)	Longueur (m)	rouge	vert	jaune	bleu	marron	blanc	violet	orange
5	*								
10	*								
20	*						blanc 		
30	*						blanc 		
50	*								

**Depuis le 28/09/2015, la déclaration de longueur associée à un produit certifié n'est plus une obligation (exception faite de la longueur de 25m destinées au grand public). Pour connaître les longueurs possibles commercialisées en fonction des largeurs, veuillez consulter notre service commercial.*